

**COMMUNE DE LUTTER
PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LUTTER DE LA SEANCE DU 11 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze janvier à dix-neuf heures trente dans la salle du conseil, rue d'Oltingue, le conseil municipal de la commune de Lutter s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. Thierry DOLL, Maire.

Etaient présents :

MM & Mme. : Jean-Luc DOPPLER, BLIND Frédéric, DOPPLER Hubert, GIMPEL Daniel, DOLL Thierry
BLIND Marie, MEISTER Benoît, MEYER Mickaël.

Etaient absents excusés : SPIESS Dominique.

Procurations : NEANT

Secrétaire de Séance : GASSER Noémie

Noémie GASSER, Secrétaire de Mairie, Adjoint administratif.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.
2. Délibération subvention chemin ruraux
3. Délibération subvention aire de jeux.
4. Délibération rue de Wolschwiller.
5. Délibération prix du bois.
6. Charte du BUS.
7. Divers.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le dernier compte rendu du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

2. DELIBERATION SUBVENTION CHEMIN RURAUX.

Monsieur le Maire expose qu'il faut faire des travaux de chemin.

Une somme de 25 000€ HT est allouée au budget pour les travaux.

Qu'une délibération est nécessaire pour la demande de subvention des travaux estimé à 24 568.80€ TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires au projet et à faire toutes les demandes et à signer tous les documents.

3. DELIBERATION AIRE DE JEUX.

Monsieur le Maire expose qu'il est question de créer une aire de jeux pour le village.

Une somme de 30 000€ HT est allouée au budget pour les travaux.

Qu'une délibération est nécessaire pour la demande de subvention des travaux estimé à 31 173.90€ TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires au projet et à faire toutes les demandes et à signer tous les documents.

4. DELIBERATION RUE DE WOLSCHWILLER.

Monsieur le Maire expose qu'il est question d'aménager la rue de Wolschwiller pour qu'elle soit plus sécuritaire.

Une somme de 37 000 HT est allouée au budget pour les travaux.

Qu'une délibération est nécessaire pour la demande de subvention des travaux estimé à 37 296.48€ TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires au projet et à faire toutes les demandes et à signer tous les documents.

5. DELIBERATION PRIX DU BOIS.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de délibérer sur le prix de vente du bois pour la commune. L'ONF demande une délibération pour le prix de cette année.

Le prix de la matière première ayant fortement augmentée, après débats et discussions il est décidé à l'unanimité les prix suivants :

60€ pour alloué pour un stère

25€ sur pied

53€ pour le BIL

6. CHARTRE DU BUS.

Monsieur le Maire explique que la région Grand EST suscite l'obligation de signer une charte de l'accompagnateur pour les différents trajets concernant l'école.

La charte est soumise à délibération, après en avoir discuté, et délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de voter pour.

7. DIVERS.

Néant

Les points ayant été tous décidés, toutes les questions étant posées, la séance est levée à 21h30.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de LUTTER**Séance du 11.01.2024**

Nom et Prénom	Qualité	Signatures
DOLL Thierry	Maire	
GASSER Noémie	Secrétaire de Séance	